

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

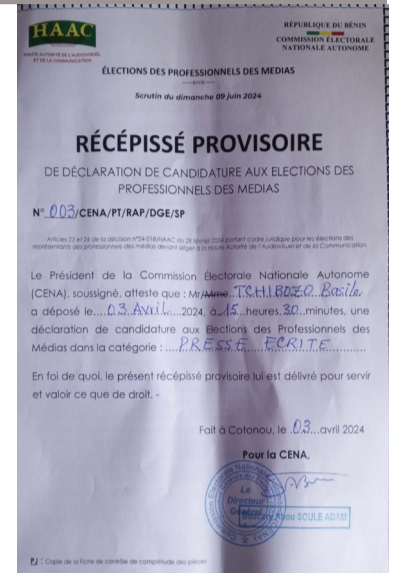
SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE
 ☎ 98 90 46 40

GUEST HOUSE
FENOÛ
 Appartements & Chambres meublées
 ☎ 98 90 46 40

ÉLECTION DU REPRÉSENTANT DE LA PRESSE ÉCRITE À LA HAAC

P. 03

Basile TCHIBOZO officiellement candidat



PASSATION DE SERVICE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

P. 02

Dr Akpovo, Aguèmon et Grimaud installés dans leurs fonctions



CONSEIL DES MINISTRES HIER

Toutes les nominations prononcées

P. 04



PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PORTO-NOVO

P.04

Les conseillers autorisent le Maire YANKOTY

pour un voyage à Spogué en Bulgarie



ÉCHANGES ENTRE COURS CONSTITUTIONNELLES

Le Bénin et Madagascar renforcent leur coopération

P. 08

SÉNÉGAL

P. 11

Les engagements du nouveau président Bassirou Diomaye Faye

Passation de service à l'Assemblée nationale

Dr Akpovo, Aguémon et Grimaud installés dans leurs fonctions

La salle polyvalente Antoine Kolawolé IDJI de l'Assemblée nationale a servi de cadre ce mardi 02 avril 2024 à la cérémonie de prise de service d'un Chargé de mission du président de l'institution parlementaire et de deux directeurs adjoints. Placée sous la direction du Directeur de cabinet Mathieu AHOUANSOU, cette cérémonie a été riche en gratitude, en engagements et surtout en conseils.

Anselme Dossou AGUÉMON, chargé de mission du président de l'Assemblée nationale, Dr Romaric AKPOVO, Directeur adjoint de l'Institut parlementaire du Bénin (IpaB) et Cunegonde OUNSOUGAN épouse GRIMAUD, Directrice adjointe des services législatifs sont investis dans les nouvelles charges et missions à eux confiées par le président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU en présence des directeurs et responsables de l'administration ainsi que de la communauté parlementaire.



D'entrée de jeu, comme il est de coutume, le Secrétaire général administratif de l'Assemblée nationale Mariano OGOUTOLOU a donné lecture des décisions portant nomination des trois personnalités.

Ensuite, tour à tour, les nouveaux promus ont pris la parole pour dire leurs gratitude et leurs engagements pour accompagner la dynamique des réformes engagées depuis 2019 pour faire de l'Assemblée nationale, un Parlement de type nouveau sous l'impulsion du président Louis Gbèhounou VLAVONOU. Pour Dr Romaric AKPOVO, ses mots de gratitude vont à l'endroit du Président Louis Gbèhounou VLAVONOU pour l'avoir nommé. Après avoir rappelé la vision de l'IpaB por-

tée par le président de l'Assemblée nationale, le nouveau Directeur adjoint de l'IpaB a pris l'engagement de continuer à travailler avec rigueur et loyauté aux côtés des autres cadres pour l'atteinte des objectifs de l'IpaB. A son tour, Cunegonde OUNSOUGAN épouse GRIMAUD, nouvelle Directrice adjointe des services législatifs a également remercié le président de l'Assemblée nationale pour le choix porté sur sa personne pour assurer cet important poste. "Je suis disposée à apprendre des uns et des autres et surtout je promets de faire preuve de discrétion", a-t-elle rassuré.

Pour fermer cette parenthèse de la cérémonie, Anselme Dossou AGUÉMON, chargé de mission du pré-

sident de l'Assemblée nationale, a témoigné sa gratitude pour cette marque de confiance du président de l'Assemblée nationale à l'endroit de la jeunesse par sa nomination. "Ma nomination est un test de capacité politique et professionnelle et je m'engage à relever les défis", a lancé le nouveau Chargé de mission. Par la suite, il a demandé au directeur de cabinet de transmettre à l'autorité parlementaire les remerciements de la jeunesse d'Ifangni et surtout celle de tout le Plateau.

Prenant la parole pour consacrer le dernier acte de la cérémonie à savoir l'installation proprement dite, le Directeur de cabinet Mathieu AHOUANSOU a pris acte des engagements pris par les nouveaux promus. Mais avant, il leur a souhaité la bienvenue à l'Assemblée nationale tout en leur rappelant le mérite qui est le leur car, a-t-il mentionné, le président Louis Gbèhounou VLAVONOU ne nomme pas n'importe qui, Il tient surtout et toujours compte du profil et de l'expérience des cadres à nommer pour l'aider à moderniser davantage l'administration parlementaire.

Hermann OBINTI

Album photos



L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lebledujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 Dépôt légal N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin
Email: lebledujour@gmail.com
Tel: +229 98904640

PRODUCTION :
Ets EMERIC PRODUCTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 98904640

CONTACTS SECRÉTARIAT:
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

REDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUEYOU
Eric OBINTI
Bernice ALOVOKPINHOU (Stagiaire)

PHOTOS:
Benoît Koffi

MAQUETTE ET GRAPHISME:
F. ADEOTI

Élection du représentant de la presse écrite à la HAAC

Basile TCHIBOZO officiellement candidat

(Il a reçu son récépissé provisoire à la CENA hier en présence d'une forte délégation des journalistes)

Il n'y a plus de doute. Basile Tchibozo est officiellement candidat pour l'élection des professionnels des médias à la prochaine mandature de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC). C'était hier mercredi 3 avril 2024 à 15h 40mn que le candidat Basile TCHIBOZO, accompagné de toutes les composantes de la presse béninoise, a reçu le récépissé qui confirme qu'il est bel et bien dans la course. Il s'est donc conformé à la tradition, a mesuré l'intérêt et la portée de ce geste important et déclare, " nous ne sommes plus dans le jeu, nous sommes dans l'en-



jeu. Face à la situation actuelle des professionnels des médias, il faut agir, il faut administrer la thérapie de choc ..." Il faut rappeler qu'à l'occasion, le candidat

Basile Tchibozo s'est déplacé avec son équipe de campagne composée de grands noms de la presse.

Cellcom



Album photos



Première Session Extraordinaire du Conseil Municipal de Porto-Novo

Les conseillers autorisent le Maire YANKOTY pour un voyage à Spogué en Bulgarie

Les conseillers municipaux de la ville de Porto-Novo se sont réunis en session extraordinaire, la première de l'année en cours, ce mercredi 03 avril 2024, dans la Salle de délibération de l'Hôtel de ville, à l'invitation de leur Président, le Maire Charlemagne N. YANKOTY.



Cette session, tenue sous la direction du Premier Adjoint au Maire, Rachadou TOUKOUROU, conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi N°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des **Conseil des ministres hier**

Communes en République du Bénin, a eu un seul point à son ordre du jour. Il s'agit de: " l'étude et l'adoption de la Communication

relative à la participation d'une délégation de la ville de Porto-Novo à une visite de travail à Spogué en Bulgarie".

Après présentation du projet de communication par le Chef du Service de la Coopération de la Mairie, les élus se sont penchés sur la pertinence du choix de la ville de Spogué pour l'établissement d'une coopération, vu les potentialités qu'elle offrent à la ville de Porto-Novo.

Suite à un débat bien nourri, cette communication a été validée par le Conseil Municipal.

DSI/Service de la Communication -
Mairie de Porto-Novo

Toutes les nominations prononcées



REPUBLIQUE DU BENIN
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT
N° 132024/PR/SG/GC/CM/OURO

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 3 avril 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République. Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

I-1. Nouvelles mesures et modalités d'exportation des produits forestiers en République du Bénin.

La mise en œuvre des textes réglementant l'exportation du bois au Bénin a révélé l'urgence de leur actualisation pour tenir compte de la nécessité de préserver et de développer les ressources forestières. Elle traduit également la volonté du Gouvernement de promouvoir la transformation locale des bois destinés à la commercialisation.

Le présent décret vise donc à définir les conditions applicables à l'exportation des bois et produits de bois en République du Bénin. Celles-ci découlent des orientations stratégiques définies dans la nouvelle politique forestière de notre pays adoptée par le Conseil des Ministres du 22 février 2023 et qui projette le reboisement de 150.000 hectares de terres d'ici 2030, assorti de la mise en place d'un système résilient de gestion et d'exploitation des espaces forestiers.

Ainsi, le nouveau cadre réglementaire prévoit que l'exportation des produits forestiers est, nonobstant l'agrément, soumise à l'autorisation et à l'obtention préalable de l'avis technique délivré par les services compétents de la Direction générale des Eaux, Forêts et Chasse.

Par ailleurs, sont autorisées sur toute l'étendue du territoire national :

- l'exploitation d'essences de forêts naturelles dans le domaine protégé de l'Etat exclusivement à des fins de consommation nationale ;
- l'exploitation et la commercialisation des bois issus des plantations domaniales, des plantations privées et des forêts du domaine protégé

de l'Etat conformément aux dispositions des textes réglementaires en vigueur ;

- l'exportation des essences de bois issus des plantations domaniales et privées ;
- l'exportation des produits forestiers non ligneux et du charbon de bois écologique ;
- l'exportation et la réexportation des produits finis de bois d'essences naturelles du domaine protégé de l'Etat.

Sont cependant interdites sur toute l'étendue du territoire national, sous peine de sanctions, l'exportation :

- du bois des forêts naturelles du domaine classé de l'Etat ;
- de toute essence de bois sous forme de produit forestier non transformé ;
- du bois de toute essence de forêts naturelles ;
- du bois par voie terrestre ;
- du charbon de bois.

Enfin, la liste des essences de plantation éligibles à l'exportation et les quotas de volumes exportables par essence sont définis chaque année par le ministre chargé des Eaux, Forêts et Chasse.

I-2. Transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, du projet de loi sur l'actualisation de la loi n° 2016-25 du 04 novembre 2016 portant organisation de la concurrence en République du Bénin.

Les observations résultant de l'application de cette loi ainsi que l'évolution du contexte économique régional et international justifient son actualisation pour y introduire notamment l'interdiction des pratiques anticoncurrentielles en lien avec les concepts tels que : contrats d'exclusivité, fusions et acquisitions, monopole, encadrement de la liberté des prix. Il en est de même du développement du commerce électronique.

En outre, la mise à jour de cette législation permettra de clarifier les prérogatives du Conseil national de la Concurrence dont le rôle sera essentiellement de conseiller le Gouvernement sur toute question intéressant la concurrence ou pouvant affecter sa réalité.

Les ministres concernés veilleront à l'aboutissement de la procédure législative.

Au titre d'autres mesures normatives, ont été adoptés les décrets portant :

- transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, du projet de loi portant dispositions transitoires et dérogatoires aux dispositions organisant le plan de carrière des magistrats pour les nominations dans les juridictions de fond ;
- suspension temporaire de maître Bérenger Yaovi AGBOGBA de ses fonctions d'huissier de justice, titulaire de la charge de Comé créée par décret n° 2016-749 du 7 décembre 2016 ;
- création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité national de Coordination de la Sécurité dans la zone du projet d'interconnexion électrique 330 kV, Dorsale Nord Nigeria-Niger-Bénin/Togo-Burkina Faso (projet WAPP Dorsale Nord).

II- Communications.

II-1. Contractualisation pour la fourniture et la pose des mobiliers d'états dans les nouveaux marchés urbains.

Dans la perspective de la mise en service prochaine de ces marchés déjà construits ou en cours de finition, il s'est avéré pertinent de la qualité et de la durabilité des mobiliers d'états à y déployer et de veiller à leur généralisation pour en garantir l'attractivité ainsi que les bonnes conditions d'installation des marchands.

A cet effet, un modèle-type a été conçu et a fait l'objet d'une consultation. Les avis des représentants des commerçant(e)s ont été pris en compte de sorte que le présent harmonisé s'adapte aussi bien aux états primeurs qu'à ceux de produits manufacturés.

C'est pourquoi, le Conseil a marqué son accord pour la contractualisation avec des groupes spécialisés en mesure de produire dans les meilleurs délais les 15.000 unités environ nécessaires pour l'ensemble des marchés de cette première phase à savoir Cadjehoun, Aidjedo, Tokplégbé, PK3, Ahoungbo, Houndjro, Cocodji, Guéma et Djougou, Gbégamé, Menontin, Wologuédé, Midombo, Ste Trinité, Ganhi et Ouando.

II-2. Réalisation de la deuxième phase des travaux d'alimentation en énergie électrique de la route des pêches.

Ce projet vise à satisfaire les besoins en énergie électrique des populations environnantes ainsi que des infrastructures hôtelières et touristiques qui s'installent.

La première phase étant déjà exécutée entre Fidjrossé et Togbin, la présente concerne le tronçon Adouanko-Avlékété-Ouidah-Gakpé.

Les travaux à réaliser intègrent la construction du poste blindé à Avlékété et d'une ligne souterraine Adouanko-Avlékété-Ouidah ; la construction d'un poste classique à Ouidah et d'une ligne aérienne double terme Gakpé-Ouidah, l'extension du poste classique de Gakpé, l'extension et la densification des réseaux de distribution haute et basse tension desservant les édifices et la population des zones concernées, avec notamment la fourniture et la pose de 10.000 kits de branchement.

En vue de leur exécution diligente et dans de brefs délais, le Conseil a autorisé la contractualisation avec des groupes ayant des références et qualifications solides. Les ministres intéressés veilleront au respect des cahiers des charges par chacun d'eux.

II-3. Missions de maîtrise d'œuvre complète pour la réalisation de divers travaux dans la commune de Banté.

Les missions à exécuter concernent les études techniques, le contrôle et la surveillance des travaux de voirie et assainissement, de réhabilitation des routes en terre, ainsi que de réhabilitation des marchés de Banté-centre, Gouka et Pira.

L'objectif poursuivi est d'accélérer le développement de la commune à travers la disponibilité et la fonctionnalité d'un minimum d'infrastructures socio-économiques et communautaires de qualité (eau potable, électricité, centres de santé, infrastructures marchandes) puis de bâtir un cadre de vie sain et résilient notamment en termes de voirie, d'assainissement et de connectivité.

Le Conseil a donc autorisé la contractualisation avec divers cabinets en vue de la réalisation de ces travaux.

II-4. Acquisition et installation d'un scanner 64 barrettes/128 coupes avec option cardio au profit du Centre hospitalier départemental de l'Ouémé à Porto-Novo.

Après le Centre national hospitalier universitaire Hubert Koutoukou MAGA qui a bénéficié d'une unité d'IRM et d'un scanner 64 barrettes, le Centre hospitalier universitaire départemental du Borgou qui a été aussi

doté d'un scanner 64 barrettes, le Gouvernement poursuit sa politique de renforcement des équipements de nos établissements hospitaliers.

Il sera ainsi procédé à l'acquisition d'un scanner de 64 barrettes/128 coupes avec option cardio au profit du Centre hospitalier universitaire départemental de l'Ouémé ; ce qui permettra d'en accroître les capacités opérationnelles et de réduire les trasseries que subissent ses patients dans le cadre du diagnostic de certaines pathologies lourdes.

La présente contractualisation est donc autorisée à cette fin. Le ministre de la Santé assurera le suivi de la bonne exécution des prestations dans les délais requis.

II-5. Recrutement de sept cent-quatre-vingt-seize (796) agents contractuels de droit public des collectivités territoriales décentralisées au profit des formations sanitaires publiques au titre des années 2024 et 2025.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Action du Gouvernement 2021-2026, il est prévu de recruter 3.000 agents contractuels de droit public de l'Etat au profit du ministère de la Santé. Sur cet effectif, un recrutement spécial de 1600 agents a déjà été organisé.

Au terme du processus, 1331 agents dont 234 médecins et 888 infirmiers et sages-femmes ont pris service ; ce qui représente 83% de l'effectif attendu.

Ce nombre a permis de couvrir en partie le déficit d'agents de santé mis à disposition des formations sanitaires. Cependant, il s'observe encore une iniquité dans la répartition et le maintien au poste de ces agents avec pour conséquence, la faible couverture de certaines communes en personnels de santé.

Pour y remédier, il est prévu de recourir, pour compter de 2024, au recrutement d'agents contractuels de droit public des collectivités territoriales décentralisées au profit des formations sanitaires publiques. Le statut de ces agents leur confère, en effet, un rattachement aux communes pour lesquelles ils sont recrutés et offre une meilleure garantie de la couverture des besoins en attente au niveau local ainsi que du maintien du personnel à son poste.

En accordant à ce recrutement de 796 agents pour le compte de l'année 2024, le Conseil a instruit les ministres concernés de veiller à sa bonne organisation.

II-6. Adoption du Plan national d'Investissements agricoles et de Sécurité alimentaire et nutritionnelle 2022-2025.

Ce Plan, véritable cadre de référence en matière de planification des actions à moyen terme dans le secteur agricole de 2017 à 2025, est décliné en deux phases quinquennales. La première ayant été exécutée avec satisfaction, il convient d'acter la seconde dont le processus de formulation a été conduit à terme puis validé par les acteurs du secteur agricole le 22 mars 2024.

Il est assorti d'un dispositif consolidé de suivi-évaluation impliquant tous les acteurs publics et privés et permettant, en outre, de rendre compte périodiquement du niveau d'atteinte des objectifs et d'opérer, au besoin, des ajustements pour plus d'impacts sur la population. Ce dispositif prévoit la collecte, l'analyse et le traitement des données pour alimenter les différentes instances de reddition de compte, à savoir : les revues de performances et les sessions du Conseil national d'Orientation et de Suivi du secteur agricole.

Les ministres concernés sont instruits de veiller à sa mise en œuvre rigoureuse.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé sous cette rubrique l'organisation de :

- la quatorzième session ordinaire de l'Assemblée générale du Conseil Ouest et Centre africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF), du 15 au 17 avril 2024 à Cotonou ;
- la conférence de haut niveau du mécanisme MUSKOKA, sur les enjeux et défis pour atteindre la couverture de santé universelle pour la population cible par le renforcement de la résilience des systèmes de santé, les 17 et 18 avril 2024 à Cotonou ;
- la cérémonie de lancement officiel de la campagne agricole 2024-2025, le 19 avril 2024 à Kandji ; puis
- la participation du Bénin, du 23 au 25 avril 2024 au Kenya, au 6^{ème} forum du Partenariat pour les compétences en sciences appliquées, ingénierie et technologie (PASET).

IV- Mesures individuelles.

Les nominations ci-après ont été prononcées :

- ✓ Au ministère de la Justice et de la Législation

Directeur des Systèmes d'Information

Monsieur Cyrille ZOUHON

Conseiller technique à la Formation, à la Législation et à l'Accès au droit

Monsieur Gildas NONNOU

- ✓ Au ministère de la Santé

Directrice adjointe de Cabinet

Madame Françoise Sybille ASSAVEDO.

Fait à Cotonou, le 3 avril 2024,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,
EBOUARD QUIN-OURO.

CIPD 30

Les grands axes du Dialogue Mondial des Jeunes pour l'égalité, la santé reproductive et l'éducation dévoilés

Dans le cadre de l'organisation du 1er dialogue mondial des 30 ans de mise en œuvre du programme d'action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD30), le Bénin sera le centre de la jeunesse mondiale avec la participation aux différentes activités au Palais des congrès de Cotonou et sur l'Esplanade de l'Amazone, d'au moins 1000 jeunes dont 300 venus de l'étranger et 700 nationaux.



Le gouvernement béninois à travers le ministère du Développement et de la coordination de l'action gouvernementale et l'Organisation des Nations-Unies pour la Population (UNFPA), ont animé un point de presse pour annoncer et expliquer la quintessence de l'évènement tout en insistant sur les raisons du choix du Bénin pour l'organisation du premier dialogue mondial. Et c'est ce que le directeur du

cabinet du ministère du développement et de la coordination de l'action gouvernementale Alastaire Sèna ALINSATO a expliqué en mettant en avant les progrès du Bénin en matière de santé reproductive, d'éducation, d'autonomisation des femmes et de protection des jeunes filles. Il a énuméré le programme varié d'activités de ce dialogue mondiale allant de conférences débats à des séances de mentorat et à une foire sur l'esplanade de l'amazone, visant à encourager les échanges entre jeunes et à promouvoir la vision nationale pour l'avenir du Bénin. « Au menu du dialogue mondiale des jeunes nous avons un package d'activités allant: des conférences débats aux séances de mentorat à des échanges entre jeunes béninois, venus de tous les départe-

ments du pays, sur le processus de construction de la vision Nationale Bénin 2060 à la foire sur l'esplanade de l'amazone à partir du 03 avril (demain) et un marathon nocturne des jeunes le 05 avril » a-t-il dévoilé.

Ensuite, le représentant résident de l'Unfpa qui félicite le Bénin pour avoir accepté l'organisation de ce dialogue mondial sur leur territoire a appuyé les propos du DC du ministère du développement en expliquant l'importance, les sujets croustillants de ce dialogue.

Démarré ce 1er Avril, les travaux de ce 1er dialogue mondial des 30 ans de mise en œuvre du programme d'action de CIPD30, prendront fin le 5 Avril prochain.

AA

Fête identitaire des Konou

GBEDOKPO, l'engagement pour une cohésion sociale

Les filles et fils des arrondissements d'Agamè et de Koudo communément appelés les Konou se sont regroupés le weekend dernier pour leur fête identitaire dénommée GBEDOKPO. Place sous le parrainage du Ministre d'État, chargé de l'Economie et des Finances, Romuald WADAGNI, l'édition 2024 a marqué les esprits quant à l'engagement des uns et des autres à rehausser l'image de ces retrouvailles.



GBEDOKPO à l'épreuve des temps et des intérêts égoïstes : un piège à éviter à tout prix ». C'est le thème choisi pour ma célébration de la 23^{ème} édition de GBEDOKPO. Filles et fils d'Agamè et de Koudo, amis sympathisants et autorités à divers niveaux ont répondu présents à cette célébration culturelle. Dans son intervention, le président du bureau exécutif de l'association GBEDOKPO, Thomas ATIMAN saluant la volonté et ma présence de tous, fait savoir que « GBEDOKPO est la fête

identitaire des Konou. Elle est la fête identitaire des filles et fils des arrondissements d'Agamè et de Koudo à travers la cohésion sociale. C'est un moment solennel de la vie de Konou, Aïzo où la population se détresse, les jeunes extériorisent les talents qui somnolent en eux et mes citoyens d'ici et d'ailleurs se retrouvent pour se ressourcer ». A l'entendre, « GBEDOKPO n'est pas seulement festif, c'est un creuset de communion de réflexion et d'action pour développement et la cohésion sociale entre les populations d'Agamè et de

Koudo».

Selon les explications de Thomas ATIMAN, « La fête GBEDOKPO entre temps gérée par les responsables des associations de développement de Koudo et d'Agamè et ensuite par un comité est aujourd'hui officiellement enregistré au ministère de l'intérieur sous le nom " Association GBEDOKPO". Elle est gérée par un bureau exécutif ». Il souligne que « Depuis sa première édition jusqu'à la 23^{ème} que nous célébrons, l'organisation de GBEDOKPO a connu à des moments donnes

des menaces à cause des intérêts politiques et égoïstes notamment à la naissance de Nonvi-Xwe en 2023 où GBEDOKPO a été menacée de suppression ». Pour me président, « il est une importance capitale pour les populations de Koudo et d'Agamè puissent porter l'association GBEDOKPO plus haute et plus attrayante que les fêtes organisées dans les autres contrées du territoire national ». Les effectifs observés pour cette célébration selon lui, témoignent de l'engouement que nous portons à

cet événement.

Dans son appel aux uns et autres, le président ATIMAN invite à « apprécier les valeurs culinaires et les produits typiquement des Konou exposés dans les différents stands». Il déclare par ailleurs que « Cette place autrefois appelée site des réfugiés prend dorénavant le nom de la place Gbedokpo. Elle abrite désormais les manifestations de la fête identitaire et de retrouvailles des filles et fils d'Agamè et de Koudo pour la cohésion sociale ».

Appartements & Chambres meublées à Porto-Novo

Vous recherchez un appartement meublé à Porto-Novo, "FENOU Guest House" est l'endroit idéal

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement meublé est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres meublées et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain. Les appartements meublés sont souvent disponibles pour de courts ou longs séjours.

Une seule adresse : FENOU Guest House dans les quartiers Tokpota, Dowa et Djassin Houinvié à Porto-Novo.



GUEST HOUSE

FENOU

Appartements & Chambres meublées

☎ 98 90 46 40



Renseignements et réservations au 55500707 ou 55499999

NOS SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES A PORTO-NOVO

" ELONA HOUSE "

1- Salle **HOUFEA** au **REZ-DE-CHAUSSÉE** (200 à 250 places en mode réception)

2- Salle **FENOU** (200 places en mode réception) au 1er étage

3- **ESPACE FIFAME** à l'**AIR LIBRE** (Près de 400 places en mode réception).

4- Salle **FINAGNON** au **REZ-DE-CHAUSSÉE**: cette salle contient 30 à 40 personnes en mode réception.



SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE

98 90 46 40



Renseignements et réservations au 55500707 ou 55499999

Réunion du Bureau National de l'ANCB

Un nouveau plan d'action pour accompagner les communes en 2024

La réunion prévue du Bureau National de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) a finalement eu lieu le mardi 2 avril 2024 à Natitingou, suite au report occasionné par l'accident du président de l'association, Luc Sètonджи ATROKPO. Au cours de cette rencontre, le président ATROKPO et les autres membres du Bureau ont convenu d'un nouveau plan d'action qui vise à soutenir les communes tout au long de l'année 2024.

Le Maire de Natitingou, Tâté OUIDEYAMA, a exprimé sa gratitude envers l'ANCB pour son engagement envers le bien-être des habitants, et il a également remercié le président de l'ANCB et les membres du Bureau d'avoir choisi sa ville pour accueillir cette session.

Le président ATROKPO a félicité ses collègues pour leurs efforts et les a encouragés à redoubler d'engagement face aux défis à venir. Il



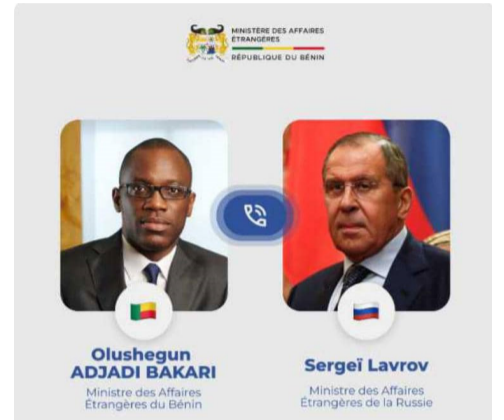
a souligné l'importance de maintenir une détermination continue et une collaboration étroite pour faire face aux défis et promouvoir des communes plus résilientes, inclusives et prospères. « Chers collègues, le chemin parcouru est significatif, mais les défis qui nous attendent exigent une détermination continue et une collaboration étroite. En unissant nos atouts, nous pouvons œuvrer pour des communes plus résilientes, inclusives et prospères », a dit le Président de l'ANCB Luc Sètonджи ATROKPO

Vignon Justin ADANDE
(Collaborateur extérieur)

Diplomatie Bénin-Russie

Ce que Shegun Bakari et Sergeï Lavrov, se sont dit

Contrairement à l'interprétation que font certains médias de l'entretien téléphonique entre le Ministre des Affaires étrangères béninois avec son homologue russe, le Bénin n'a pas demandé de l'aide à la Russie pour lutter contre le terrorisme ou pas moins évoqué un sujet dans ce sens. « Le Ministre shegunbakari a eu un entretien téléphonique ce matin avec son homologue Sergeï Lavrov, Ministre des Affaires Étrangères de la Fédération de Russie @mfa_russia ». Pas plus que ça sur la page Twitter "Bénin Diplomatie" pour informer dans un premier temps sur l'entretien. Et après pour donner une précision, il est écrit sur le même compte que : « Au cours de cet échange, les deux ministres ont abordé divers sujets, dont la situation sécuritaire mondiale. Le Bénin a exprimé sa compassion et son soutien envers la Russie suite au tragique attentat terroriste récemment survenu. » Donc, le ministre She-



gun Bakari a exprimé son soutien envers le peuple Russie suite au tragique attentat terroriste récemment survenu. "... aux familles et aux proches des victimes de l'attentat terroriste au Crocus City Hall." Mieux, il "a noté la solidarité des Béninois avec le peuple russe et s'est dit convaincu que tous les responsables de ce crime inhumain seraient dûment punis". Bref, ce qu'il faut simplement retenir, c'est que le Bénin n'a jamais sollicité l'aide de la Russie pour lutter contre les djihadistes selon le quotidien "Le béninois libéré"

Échanges entre cours constitutionnelles

Le Bénin et Madagascar renforcent leur coopération

Une importante délégation de la Haute Cour Constitutionnelle de Madagascar, dirigée par le doyen des Hauts Conseillers, Monsieur William NOELSON, entame une visite officielle au Bénin à partir de ce mardi 2 avril 2024. L'accueil chaleureux du premier groupe de la délégation malgache a été effectué par la Secrétaire générale de la Cour Constitutionnelle du Bénin, Madame Serapie Isabelle AISSI DJONNON DJATO.

Cette rencontre entre les deux Cours Constitutionnelles a pour objectif de renforcer leur coopération et d'échanger sur des questions juridiques et institutionnelles d'intérêt mutuel. On apprend qu'au cours de cette visite, la délégation malgache aura l'occasion d'être reçue par le Président de la Cour Constitutionnelle béninoise, le Professeur Cossi Dorothé SOSSA, ainsi que l'en-

semble des Conseillers. Les discussions porteront sur les pratiques et expériences en matière constitutionnelle, ainsi que sur les défis auxquels ces deux juridictions sont confrontées dans leurs pays respectifs.

Rappelons que la Haute Cour Constitutionnelle de Madagascar, actuellement en mandature depuis le 8 avril 2021 pour un mandat de 7 ans non renouvelable, est composée de



neuf membres et est présidée par Monsieur Florent RAKOTOARISOA. Le doyen des Hauts Conseillers, Monsieur William NOELSON, assiste Monsieur RAKOTOARISOA

dans ses fonctions. Notons également la présence de cinq femmes parmi les neuf Hauts Conseillers de cette juridiction malgache, à savoir Mesdames Germaines

RAZANOAROSOA, Christiane RAKOTOBE, Antonia RAKOTONIAINA, Lucette RAZANADRINARISON et Rojoniainia RANAIVOSON.

David DOLTAIRE

Sénégal

Les engagements du nouveau président Bassirou Diomaye Faye



Elu comme chef d'Etat le 24 mars dernier, Bassirou Diomaye Faye âgé de 44 ans a prêté serment ce mardi 2 Avril 2024. Pour la cause, plusieurs chefs d'Etat du continent ont effectué le déplacement.

Main droite levée, Bassirou Diomaye Faye a prêté serment comme cinquième président du Sénégal ce 2 avril 2024. « Devant Dieu et devant la Nation sénégalaise, je jure de remplir fidèlement la charge de président de la République du Sénégal, d'observer comme de faire observer scrupuleusement les dispositions de la Constitution et des lois », a déclaré le plus jeune chef de l'Etat élu de l'histoire du Sénégal, au Centre des expositions de la ville nouvelle de Diamniadio, près de Dakar.

En effet, Bassirou Diomaye Faye, qui a été élu sur la promesse de

rompre avec le système en place, s'est dit « conscient » que sa victoire à la présidentielle illustre « un profond désir de changement systémique ». Il a aussi dit entendre « clairement la voix des élites décomplexées qui disent haut et fort notre aspiration à plus de souveraineté, au développement et au bien-être ».

Le jeune président a aussi préconisé « plus de solidarité » entre pays africains « face aux défis sécuritaires ». « Je réaffirme l'engagement du Sénégal à renforcer les efforts déployés pour la paix, la sécurité, la stabilité et l'intégration africaine », a-t-il ajouté. Des centaines d'officiels sénégalais et plusieurs chefs d'Etat et dirigeants africains avaient fait le déplacement pour la cérémonie.

Fallone CHABI-BONI
(Collaboratrice extérieure)

Macky Sall quitte le pays après la passation de pouvoir

Après avoir passé le témoin à son successeur Bassirou Diomaye Faye, Macky Sall désormais ancien président du Sénégal a quitté le pays.

Selon les informations de la presse locale, Macky Sall s'est dirigé vers l'aéroport Léopold Sédar Senghor en com-

pagnie d'un cortège pour s'envoler vers une destination inconnue. Ce voyage de l'ancien président pourrait être pour un court séjour à l'extérieur du pays. Toutefois, la possibilité qu'il s'installe dans un autre pays après avoir passé 12 ans à la tête du Sénégal n'est pas à exclure.

Ousmane Sonko, chef du gouvernement

Quelque minutes après son investiture dans ses fonctions de Président de la République du Sénégal, ce mardi 2 avril, Bassirou Diomaye Faye commande déjà. Le cinquième et plus jeune président de l'histoire du pays de la Teranga nomme Ousmane Sonko comme Premier ministre. Le nouveau chef du gouvernement donnera dans les heures à venir, la liste complète de la formation de son équipe execu-

tive. Rappelons que Bassirou Diomaye Faye était il y a un peu plus de deux semaines encore un candidat de l'opposition en prison ainsi que le candidat de substitution d'Ousmane Sonko principal opposant de l'ancien président, Macky Sall (2012-2024), et leader des Patriotes Africains du Sénégal pour le Travail, l'Éthique et la Fraternité (PASTEF).

Cameroun

Le belge Marc Brys nouveau sélectionneur

Le Belge Marc Brys a été nommé sélectionneur du Cameroun, reprenant le poste laissé vacant par Rigobert Song, non conservé au terme de son contrat fin février.

Le Cameroun tient enfin son nouveau sélectionneur. Un peu plus d'un mois après le départ de Rigobert Song, le Belge Marc Brys a été nommé ce mardi soir sur le banc des Lions Indomptables, via un communiqué officiel du ministère des Sports et de l'Éducation physique. « Faisant suite aux Très Hautes Directives du Président de la République, et conformément à son Haut Accord (...), un nouveau staff d'encadrement technique, administratif et médical de la Sélection Nationale Senior de football masculin (les Lions Indomptables) vient d'être constitué », lit-on notamment. Âgé de 61 ans, Brys arrive avec deux assistants (l'ancien joueur de Malines Joachim Mununga et Giannis Xilouris). Passé par divers bancs belges (Malines, Saint-Trond et Louvain notamment), le nouvel occupant du banc va vivre sa première expérience sur le continent africain.

Une revanche du ministre sur Eto'o

Après les annonces plus ou moins fantaisistes, d'Hervé Renard à José Mourinho en passant

par Raymond Domenech, les autorités camerounaises montrent une nouvelle fois leur art du contre-pied. La présence dans le staff d'anciens de l'époque Toni Conceição, dont François Omam Biyik (adjoint numéro un) ou encore Christophe Manouvrier (préparateur physique) et Alioum Boukar (entraîneur des gardiens), montre qu'il s'agit d'un choix du ministre de tutelle, Narcisse Mouelle Kombi. Le représentant du gouvernement prend ainsi une forme de revanche sur Samuel Eto'o, qui s'était empressé de marquer son territoire en débarquant ce même Conceição au lendemain de la CAN 2021, terminée sur la troisième marche du podium par les Lions. L'ancien secrétaire général de la Fécafoot Benjamin Banlock, autre personnage en froid avec son actuel patron, remplace lui Benoît Angbwa au poste de coordonnateur des sélections nationales.

Après une CAN insipide en Côte d'Ivoire, Marc Brys aura pour double mission de qualifier le Cameroun pour la CAN 2025 et la Coupe du Monde 2026. Les choses sérieuses commencent en juin. Coleader de son groupe avec 4 points, Le Cameroun recevra le Cap-Vert avant d'aller défier l'Angola, pour le compte des troisième et quatrième journées des éliminatoires de ce Mondial américain.

FENOU Guest House à Porto-Novo

Les Résidences FENOU, un nouveau cadre élégant pour vos séjours dans la capitale

La ville de Porto-Novo dispose désormais de nouvelles résidences entièrement meublées de plus. En effet, pour compléter la vaste chaîne d'hôtellerie présente dans la capitale du Bénin afin de répondre aux exigences de l'écotourisme de la localité, les Résidences FENOU sont disponibles dans les quartiers Djassin Houinvié, Tokpota et Dowa. Incarnation de l'élégance et de raffinements offrant une expérience de séjour incomparable pour les voyageurs à la recherche de confort et de sophistication, les Résidences FENOU sont composées de chambres salon soigneusement décorées avec des matériaux de qualité supérieure, de meubles élégants et des œuvres d'art locales, fait comprendre la gérante Estelle Akanni. Elles sont construites avec un souci de détails offrant une combinaison parfaite entre élégance contemporaine et touche authentique, avec en



leur sein, toutes les commodités modernes. De plus, les Résidences FENOU, sont situées au

quartier Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et dans la von en face de l'église catholique St Paul de Dowa à Porto-Novo. FENOU GUEST HOUSE est composée des appartements VIP meublés, des chambres entièrement ventilées et climatisées, d'une cuisine moderne dans toutes les chambres avec frigo, gaz et cuisinière, d'une chauffe-eau dans toutes les chambres, des salles de bains privées et luxueuses avec des produits de toilette de haute gamme, d'un compteur à carte personnel pour votre séjour, de télévision à écran plasma et d'un spa de classe mondiale.

Que vous soyez voyageurs pour affaires ou pour le plaisir, les Résidences FENOU représentent le cadre idéal qu'il vous faut. L'accueil est au top et le cadre est agréable.



Sénégal

« Devant Dieu..., je jure de remplir fidèlement la charge de président de la République », Bassirou Diomaye Faye

7 millions de sénégalais ont choisi parmi les 19 candidats dans 14400 bureaux de vote dont 807 à l'étranger, le successeur de Macky Sall (2012-2024), le dimanche 24 mars dernier. Né le 24 mars 1980, Bassirou Diomaye Faye, élu à l'heure de ses 44 ans par KO, soit dès le premier tour de l'élection présidentielle, vient donc d'être investi cinquième et plus jeune président de l'histoire du Sénégal. Ce mardi 2 avril, il a prêté serment à Diamniadio, près de Dakar, la capitale. Soit un mois jour pour jour, le 2 mars dernier, il rentrait en prison. Bassirou Diomaye Faye était il y a un peu plus de deux semaines encore un candidat de l'opposition en prison ainsi que le candidat de substitution d'Ousmane Sonko principal opposant de l'ancien président et leader des Patriotes Africains du Sénégal pour le Travail, l'Éthique et la Fraternité (PASTEF).

Sous un tonnerre d'applaudissements

Devant un parterre de dignitaires sénégalais, des centaines d'officiels du pays et huit chefs d'État africains, le nouveau président s'est plié aux dispositions constitutionnelles lors d'une cérémonie solennelle qui s'est déroulée au Centre des expositions de la ville nouvelle de Diamniadio, près de Dakar. « Devant Dieu et devant la Nation sénégalaise, je jure de remplir fidèlement la charge de président de la République du Sénégal, d'observer comme de faire observer scrupuleusement les dispositions de la Constitution et des lois. », a déclaré, la main droite levée, Bassirou



Diomaye Faye, débutant officiellement ainsi son mandat de cinq ans, qui marque aussi la fin d'un parcours politique indescriptible. L'actuel chef de l'État sénégalais a prononcé son discours d'investiture sous un tonnerre d'applaudissements.

« Le 24 mars, c'est le Sénégal qui a gagné ! »

Bassirou Diomaye Faye

L'ancien inspecteur des impôts, radié par l'administration Sall avec pour ministre des finances, Amadou Ba, le candidat du pouvoir sortant qu'il a battu dans les urnes, il y a dix jours, était debout ce matin bien présidentiable. L'écharpe verte, le collier doré de l'ordre national du Sénégal barbant sa poitrine et le visage sérieux, dans son costume sombre, Bassirou Diomaye Faye a commencé par rendre hommage à ses compatriotes qui l'ont élu. « Le 24 mars, c'est le Sénégal qui a gagné ! », a d'entrée lancé Bassirou Diomaye Faye sous les applaudissements. C'était l'occasion en or pour le jeune président de la République du Sénégal de revenir sur ce bras-de-fer de trois ans entre le président sortant, Macky Sall, et son parti, le PASTEF. Bras-de-fer qu'il a mené derrière les barreaux,



Faye était entendu par le président sortant pour la passation de pouvoir. Il faut noter l'absence de Macky Sall à la cérémonie d'investiture de son successeur ce mardi matin.

Mesdames les premières dames

À la tête des huit chefs d'État étrangers qui ont effectué le déplacement de Dakar, le nigérian Bola Ahmed Tinubu, président de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). À ses côtés, il y a aussi le président de la Mauritanie, de la Gambie, de la Guinée-Bissau ou encore de la Guinée Conakry. Trois invitations particulières ont été remarquées dans le rang des dirigeants, notamment ceux de l'Alliance des États du Sahel (AES), à savoir le Burkina-Faso, le Mali et le Niger. Ce sont finalement les présidents des Parlements de transition du Burkina-Faso et du Mali qui ont répondu présent. À en croire l'entourage du dirigeant sénégalais, Bassirou Diomaye Faye voulait tendre la main aujourd'hui à ses homologues d'AES. Selon le même entourage, le jeune président est prêt à œuvrer au retour de ces derniers au sein de la CEDEAO. Il convient de relever que l'investiture de ce jour marque la troisième alternance par les urnes dans l'histoire du Sénégal qui enregistre son cinquième président après Léopold Sédar Senghor, Abdou Diouf, Abdoulaye Wade et Macky Sall. Signalons que le Sénégal a dès ce jour, Mesdames les premières dames car Bassirou Diomaye Faye est un polygame.

mais dont il retient l'urgence de retrouver une cohésion nationale et un climat apaisé dans le pays. Un discours fédérateur et humble qui est en arrimage avec ses déclarations précédentes.

« Je souhaite un pays d'espérance, un pays apaisé, avec une justice indépendante et une démocratie renforcée, telle est ma promesse devant Dieu. »

Bassirou Diomaye Faye

Le cinquième président sénégalais a exprimé la conscience du profond désir de changement de ses concitoyens. Le chef de l'État a promis d'y travailler inlassablement, promis la stabilité et la promotion de l'intégration africaine. Sur le plan voisinage, le président sénégalais a également promis plus de solidarité avec les pays limitrophes surtout face aux enjeux de sécurité. « Je souhaite un pays d'espérance, un pays apaisé, avec une justice indépendante et une démocratie renforcée, telle est ma promesse devant Dieu. », a fait savoir Bassirou Diomaye Faye. Une fin de discours qui a été nourri d'un tonnerre d'applaudissements et slogan : « Diomaye président ! ». La suite de l'investiture a été le Palais présidentiel où Bassirou Diomaye

OLA EVENTS
Présente

TROPHÉES ANA

Afrika Nyónú Asuka

2024
11ème édition

SAMEDI
20 AVRIL

16h00

Lieu : ELONA HOUSE (Djassin Houinvié, Vans
Djannou, Porto-Novo République du Bénin)

+229 97 00 86 33 / 65 33 21 32

10.0000F CFA



ELONA HOUSE



**CHAMBRES MEUBLÉES
SALLES DE FÊTES**

SALLES DE FÊTES

**POUR VOS SÉJOURS
ET REPOS À
Porto-Novo**

*Venez
ici*



+229 97 90 46 40 / 98 90 46 40